

SAINTE MAXIME : Le Département a repris les travaux d'aménagement de la RD 25

Le Département a repris les travaux d'aménagement de la RD 25 à Sainte-Maxime entre le secteur des Amandiers et la déchetterie.



Depuis mai 2018, le Département réalise des travaux d'aménagement d'une nouvelle section de la RD25 comprise entre le secteur des Amandiers et la déchetterie à Sainte Maxime. Ces travaux ont pour principal objectif : l'amélioration de la sécurité routière sur cet axe très fréquenté.

Deux sections composent l'ensemble des travaux :

- 1ère section comprise entre les Amandiers et les Monges et
- 2ème section comprise entre les Monges et la déchetterie

1ère section comprise entre les Amandiers et les Monges

Le chantier, démarré en mai 2018 pour une durée de 12 mois, s'est achevé le 21 juin 2019 dans le respect du calendrier prévu et annoncé.

Rappel des travaux réalisés sur cette section

- suppression de deux zones de virages dangereux
- aménagement d'un carrefour avec voie de tourne-à-gauche desservant les habitations du quartier des Amandiers (à l'ouest et à l'est de la RD25)
- réaménagement d'un accès avec de meilleures conditions de visibilité à une propriété isolée à l'est de la RD
- création de deux bassins de confinement de pollution
- déplacement et enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques
- réalisations de trois ouvrages hydrauliques (4m x 4m) permettant d'assurer l'écoulement du vallon du Couloubrier.

Section comprise entre les Monges et la déchetterie – Début des travaux le 5 novembre 2018 pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

Les travaux se sont poursuivis tout l'été (en dehors d'une période d'interruption du chantier au mois d'août) sans générer de contraintes à la circulation : les alternats ont été interdits et tous les travaux effectués l'ont été hors voies de circulation. Depuis le 15 septembre reprise des restrictions de la circulation avec remise en place des alternats certains jours (pour quelques heures ou toute la journée), selon l'avancée du chantier et jusqu'à mi-décembre (date prévisionnelle d'achèvement). Il seront réalisés soit manuellement soit à l'aide de feux de circulation. Les services de transports en commun risquent de subir quelques retards du fait de la mise en place des alternats. Les mesures de restrictions de la circulation sur cette portion de la RD25 toujours en travaux, restent en vigueur : largeur des voies

réduite, présence de chicanes, limitation de la vitesse à 50 km/h. Le respect de la signalisation et la plus grande vigilance sont donc recommandés à tous les usagers de la route sur l'ensemble de la zone de travaux.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation sur le réseau routier départemental, vous pouvez consulter le site du département : www.var.fr/routes/infos-routes

À NOTER

Les travaux (confiés au groupement d'entreprises EUROVIA et ABEL GARCIN) sont intégralement financés par le Département pour un coût global de 7,19 M€ dont 3,46 M€ TTC pour la tranche Les Amandiers/Les Monges (travaux achevés)
3,73 M€ TTC pour la tranche Les Monges/Déchetterie (travaux en cours)